

Montréal
Québec
Toronto
Ottawa
Edmonton
Philadelphie
Denver
Tampa



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS

Rapport d'étude

SONDAGE EN LIGNE

Perceptions des secteurs privé et public dans l'enseignement

Septembre 2010

Dossier 70592-003

Table des matières

3	Le contexte, les objectifs et l'approche méthodologique
5	Le profil des répondants
8	Les faits saillants
17	Les principaux résultats
17	1. La perception globale du système scolaire à deux réseaux
22	2. La comparaison des deux réseaux
33	3. Les perceptions à l'égard réseau d'enseignement privé
43	4. Les opinions à l'égard du financement des écoles privées
48	5. L'utilité perçue et le développement du réseau des résidences scolaires
52	6. Les coûts relatifs des écoles privées de niveau primaire et secondaire
57	Les conclusions
60	Annexe 1: Le questionnaire

Le contexte, les objectifs et l'approche méthodologique

Le contexte et les objectifs

- La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) a mandaté Léger Marketing pour réaliser une étude auprès de la population afin d'évaluer les perceptions des gens à l'égard des secteurs privé et public dans l'enseignement.
- Plus précisément, les principaux objectifs de l'étude sont :
 - déterminer si le fait d'avoir le choix entre deux réseaux d'enseignement constitue un avantage ou un désavantage;
 - évaluer les effets perçus en regard de la présence d'un réseau d'enseignement privé;
 - comparer les deux réseaux d'enseignement en ce qui concerne l'encadrement des élèves, la discipline, l'implication des parents de même que l'aspect humain des écoles;
 - mesurer certains aspects relatifs à l'existence d'un réseau d'enseignement privé, notamment sur le plan de l'économie d'argent au gouvernement, de sa tradition d'excellence, de son rôle en tant que stimulateur du système scolaire québécois et de la clientèle qu'il dessert;
 - mesurer l'opinion à l'égard des résidences scolaires;
 - connaître l'opinion quant à la part de financement des écoles privées;
 - mesurer les perceptions des personnes n'ayant pas d'enfants au réseau privé quant aux coûts associés à celui-ci et l'intention d'y inscrire ses enfants en tenant compte du coût réel.

La population à l'étude

- La population cible est constituée de francophones âgés de 18 ans et plus qui résident dans les régions présentées dans le tableau ci-dessous. Des quotas de répondants ont été fixés pour chacune des régions à l'étude. À titre comparatif, une étude représentative de 1771 répondants comporterait une marge d'erreur globale de $\pm 2,33\%$ et de $3,70\%$ à $5,66\%$ pour chacune des régions (n=300 à 700).

Régions	Nombre de répondants
Région métropolitaine de Montréal (incluant Laval et la Montérégie)	700
Région métropolitaine de Québec (incluant Chaudière-Appalaches)	471
Estrie	300
Mauricie	300
Total	1771

Le contexte, les objectifs et l'approche méthodologique - suite

L'approche méthodologique

- La présente étude a été réalisée au moyen d'un sondage en ligne auprès d'un échantillon de 1771 francophones âgés de 18 ans ou plus qui résident dans l'une des régions énumérées à la section précédente. L'échantillon a été tiré à partir du panel d'internautes de Léger Marketing, représentatif de la population internaute du Québec. Ce sondage était accessible par le biais d'un hyperlien placé dans un courriel qui était adressé personnellement aux panélistes ciblés pour l'étude.
- La collecte des données s'est déroulée du 3 au 10 août 2010.
- Afin d'assurer la représentativité de la population à l'étude, les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, la région, la scolarité et le fait d'avoir des enfants de moins de 18 ans dans le foyer à partir des données du recensement 2006 de Statistique Canada.
- Les répondants ont pris, en moyenne, 7 minutes pour compléter le questionnaire.

La présentation des résultats

- Pour chacune des questions, les résultats sont présentés de manière globale et par région. Par ailleurs, on retrouve également les résultats globaux des questions posées dans le cadre d'études antérieures, le cas échéant. Veuillez toutefois noter que cette année, la méthodologie retenue consistait à interroger des francophones par voie de sondage en ligne, alors que les années précédentes, les sondages étaient effectués par téléphone et s'adressaient également à certains anglophones (en 2005, les municipalités à fortes concentrations de l'échantillon étaient toutefois retirées de l'échantillon).

La lecture du rapport

- Dans les tableaux et les graphiques, le « n » représente le nombre réel de personnes interrogées.
- Les résultats dont le n est inférieur à 30 sont présentés à titre informatif, étant donné le faible nombre de répondants que cela représente.
- Afin de faire ressortir les écarts entre les sous-groupes à l'étude, les proportions significatives supérieures sont présentées en **bleu** dans les tableaux et graphiques, alors que celles inférieures sont présentées en **rouge**.
- Le cas échéant, les totaux différents de 100 % sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier.
- Dans certains cas, les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse. Les totaux présentés à ces questions sont par conséquent supérieurs à 100 %.
- La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.
- Les symboles ↑ et ↓ indiquent des différences statistiquement significatives entre les résultats de cette étude et ceux de l'étude de 2005.
- L'expression « **personnes ayant des enfants à l'école publique / privée** » exclut les personnes ayant des enfants dans les deux réseaux d'enseignement.

Note : À moins d'indications contraires, lorsque la base (soit le nombre de répondants) d'une question n'est pas mentionnée, cela signifie que tous les répondants de l'échantillon (n=1771) ont répondu à cette question.

Le profil des répondants

	Total n=1771	Ceux ayant choisi l'école publique pour leur(s) enfant(s) n=265	Ceux ayant choisi l'école privée pour leur(s) enfant(s) n=66	Ceux ayant choisi les deux réseaux pour leurs enfants n=47	Ceux n'ayant pas d'enfant qui vont à l'école n=1385
Proportion	100 %	18 %	4 %	3 %	76 %
Sexe					
Homme	48%	46%	47%	42%	49%
Femme	52%	54%	53%	58%	51%
Âge					
18-24 ans	11%	5 %	0 %	2%	13 %
25-34 ans	16%	12 %	7 %	4 %	18 %
35-44 ans	16%	38 %	30 %	26 %	9 %
45-54 ans	24%	38 %	40 %	34%	19 %
55-64 ans	16%	4 %	19%	6%	19 %
65-74 ans	14%	2 %	3 %	23%	17 %
75 ans et plus	4%	2 %	1%	5%	4 %
Scolarité					
Primaire / Secondaire	38%	45 %	32%	34%	37%
Collégiale	28%	27%	29%	33%	28%
Universitaire	34%	28 %	38%	32%	35%
Revenu familial brut					
Moins de 20 000 \$	9%	8%	4%	2%	10%
20 000 \$ à 39 999 \$	21%	19%	17%	14%	23 %
40 000 \$ à 59 999 \$	20%	18%	15%	4 %	22 %
60 000 \$ à 79 999 \$	14%	14%	13%	13%	14%
80 000 \$ à 99 999 \$	9%	14 %	11%	11%	8 %
100 000 \$ et plus	11%	13%	28 %	31 %	9 %

Le profil des répondants (suite)

	Total n=1771	Ceux ayant choisi l'école publique pour leur(s) enfant(s) n=265	Ceux ayant choisi l'école privée pour leur(s) enfant(s) n=66	Ceux ayant choisi les deux réseaux pour leurs enfants n=47	Ceux n'ayant pas d'enfant qui vont à l'école n=1385
Proportion	100 %	18 %	4 %	3 %	76 %
Région					
Région de Montréal	69%	65%	65%	69%	70%
Région de Québec	18%	18%	20%	17%	18%
Estrie	7%	8%	10%	9%	7%
Mauricie	6%	9 %	5%	5%	6%
Principale occupation					
Service / vente / bureau	26%	28%	37 %	18%	25%
Travailleur manuel	9%	12 %	16%	4%	8%
Professionnel	23%	31 %	33 %	28%	21 %
Au foyer	4%	9 %	0%	10 %	3 %
Étudiant	8%	6%	0 %	2%	8 %
Retraité	25%	5 %	9 %	29%	31 %
Sans emploi	4%	7 %	4%	0%	4%
Enfants de moins de 18 ans à la maison					
Oui	33%	87 %	77 %	63 %	17 %
Non	67%	13 %	23 %	35 %	82 %
A fréquenté personnellement (et/ou son conjoint) une école privée					
Oui	36%	29 %	50 %	43%	37%
Non	63%	71 %	50 %	57%	63%

Le profil des répondants (suite)

- Parmi les ménages québécois, on observe que 18% des ménages ont choisi d'envoyer leurs enfants à l'école publique seulement, 4% à l'école privée seulement et 3% dans les deux réseaux scolaires. Si l'on tient compte uniquement des ménages ayant des enfants au primaire et/ou au secondaire (n=378, soit 24% des ménages québécois), on constate que 74% des parents ont choisi l'école publique, 15% l'école privée et 12% les deux réseaux.
- Au regard des différences significatives du profil des répondants, on observe que la scolarité, le revenu familial annuel et le fait d'avoir de l'expérience ou non à l'égard du réseau privé semblent avoir une influence sur le choix du secteur d'enseignement. Ainsi, on remarque une tendance selon laquelle les parents ayant choisi le réseau privé s'avèrent être plus scolarisés et mieux nantis. Par ailleurs, la moitié de ceux-ci ont personnellement (et/ou leur conjoint) fréquenté une école privée.

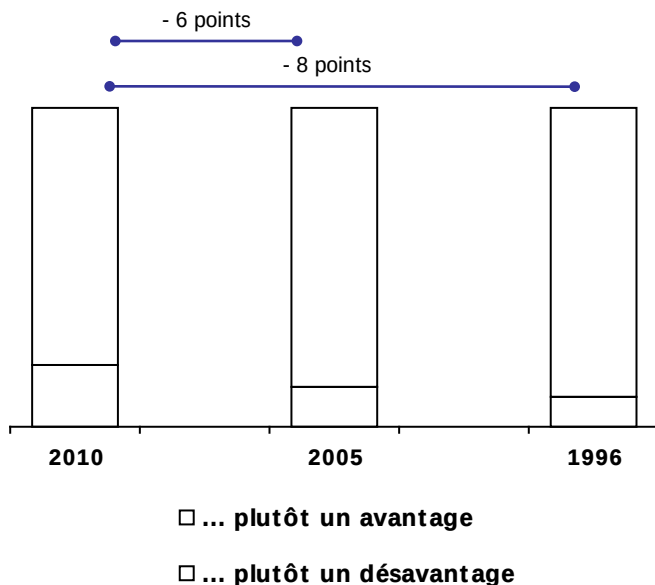
Les faits saillants

Les faits saillants

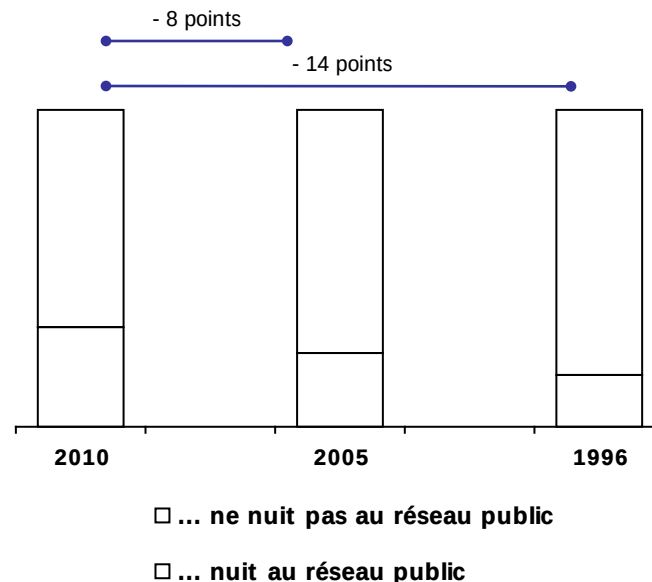
La perception globale du système scolaire à deux réseaux

La présence des deux réseaux d'enseignement est perçue comme un avantage pour près de huit personnes sur dix (78%) et les deux tiers (67%) sont d'avis que le réseau privé ne nuit pas au réseau public. Bien qu'on observe des proportions élevées de personnes ayant une attitude positive à l'égard du système d'éducation privé, on dénote toutefois une diminution de 6 et 8 points de pourcentage par rapport aux résultats de 2005.

Q1. Le fait que les parents aient le choix entre les deux réseaux est pour le Québec ...



Q2. La présence d'un réseau d'enseignement privé ...



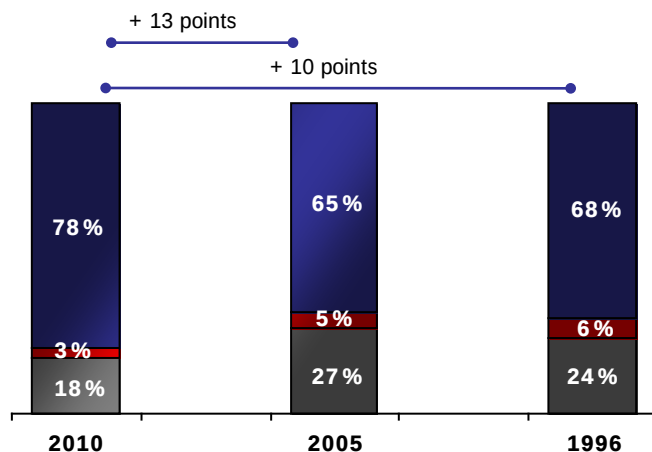
Les faits saillants

La comparaison des deux réseaux

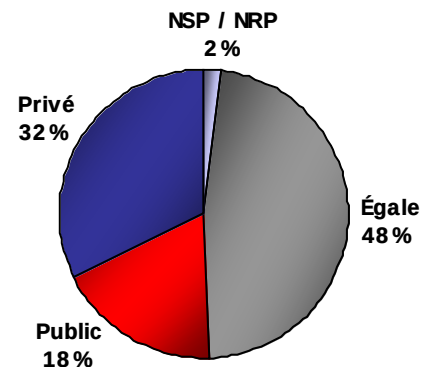
Légende :

- ... mieux au secteur privé
- ... mieux au secteur public
- ... égal dans les deux secteurs

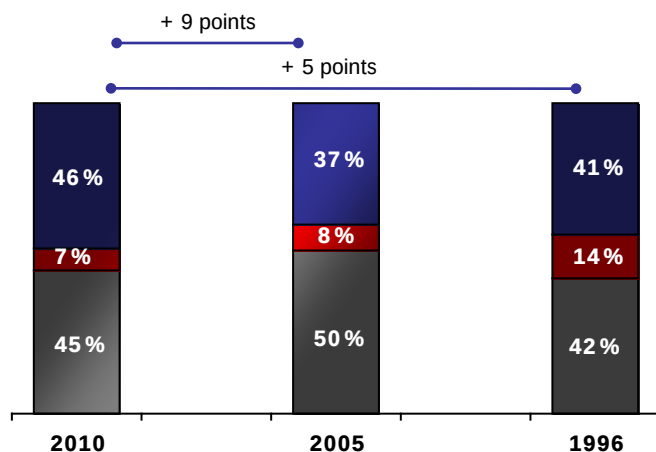
Q3. L'encadrement des élèves



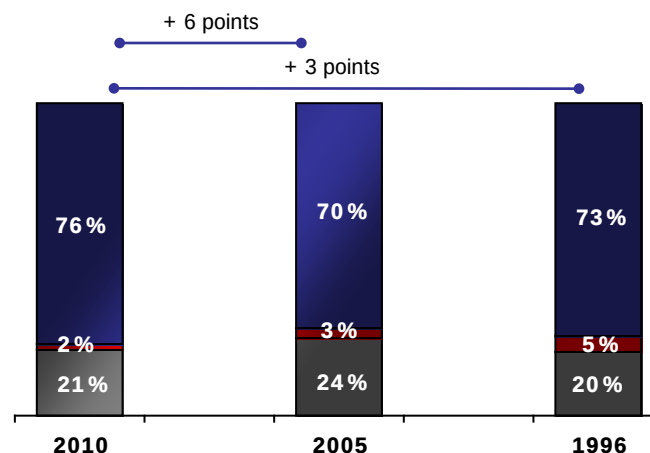
Q6. Une école plus humaine (2010)



Q5. L'implication des parents



Q4. La discipline



Les faits saillants

La comparaison des deux réseaux (suite)

Voici plus en détail comment les deux réseaux d'enseignement se positionnent par rapport aux quatre éléments évalués.



Tel qu'observé par le passé, **l'encadrement des élèves** et **la discipline** sont considérés comme étant mieux au secteur privé selon plus des trois quarts des répondants (78% et 76% respectivement). Ces proportions ont même augmenté de 13 et 6 points de pourcentage respectivement.

Les opinions quant à **l'implication des parents** sont plus partagées, des proportions similaires de gens étant d'avis qu'elle est mieux dans le réseau privé (46%) et égale dans les deux (45%). Notons toutefois que le secteur privé a connu une hausse de 9 points de pourcentage par rapport à 2005 à cet égard, accompagnée d'une diminution de 5 points de pourcentage pour ce qui est de la perception d'égalité entre les deux réseaux.

Finalement, près de la moitié des personnes (48%) considèrent que les écoles privées et publiques sont toutes aussi « **humaines** » tandis que le tiers des gens (32%) penchent en faveur du réseau privé.

Soulignons que peu de gens sont d'avis que l'encadrement (3%), la discipline (2%) et l'implication des parents (7%) sont mieux dans le réseau public.

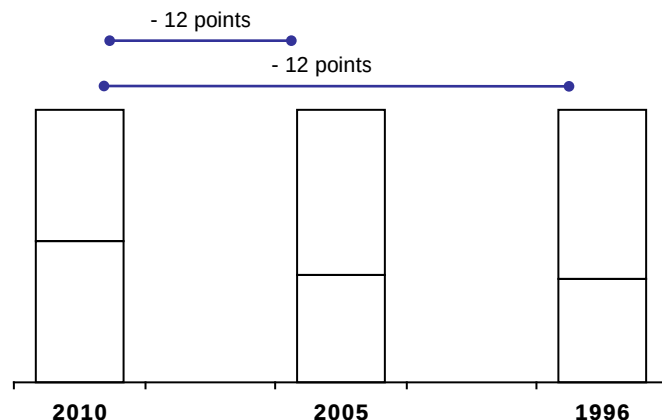
Les faits saillants

Les perceptions à l'égard du réseau d'enseignement privé

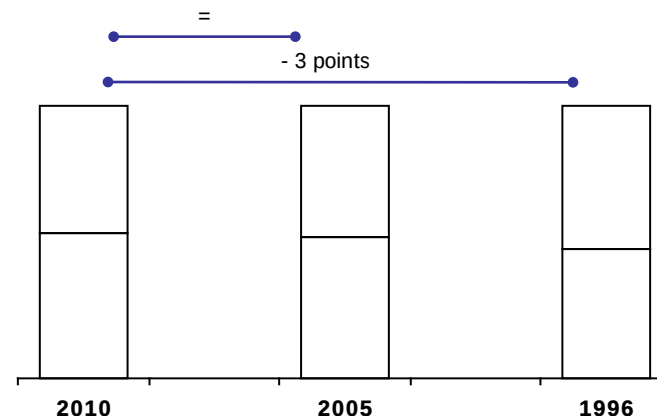
Légende :

- D'accord
- En désaccord
- NRP

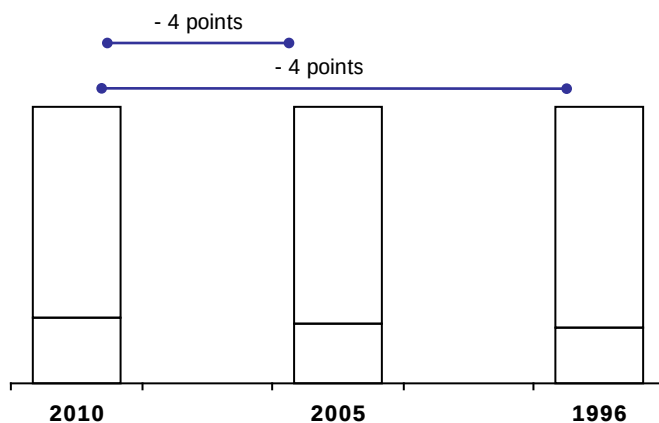
Q9. Effet stimulant du réseau privé sur le système scolaire québécois



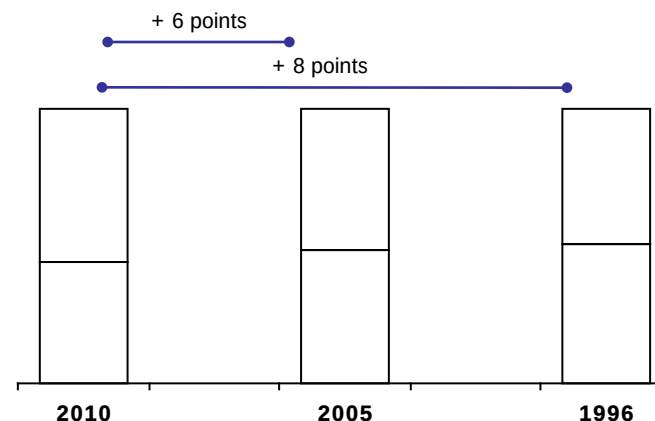
Q7. Économie d'argent pour le gouvernement



Q8. Tradition d'excellence au Québec



Q10. Élitisme associé au secteur privé



Les faits saillants

Les perceptions à l'égard du réseau d'enseignement privé (suite)

Les Québécois perçoivent positivement le réseau privé : ils l'associent à une longue tradition d'excellence (72%), estiment que sa présence stimule le système scolaire québécois (46%) et qu'il fait économiser de l'argent au gouvernement (45%). Plus de la moitié des gens (56%) croient cependant qu'il est surtout fait pour l'élite.

L'image perçue du réseau privé s'est quelque peu modifiée depuis 2005. Quoique que près des trois quarts des répondants l'associent à une longue tradition d'excellence, il s'agit d'une légère baisse par rapport à 2005 (de 76% à 72%). Par ailleurs, l'idée selon laquelle le réseau privé contribue à stimuler le système scolaire québécois est moins répandue (58% à 46%) et la perception d'élitisme en lien avec le secteur privé a gagné du terrain (50% à 56%). L'opinion de la population est toutefois encore très mitigée en ce qui a trait à l'économie d'argent pour le gouvernement engendré par l'existence du réseau privé (45% en 2010 et 2005).

De manière plus détaillée, rappelons que :

- Les avis sont partagés en ce qui a trait aux effets associés à la présence du réseau privé. D'une part, on constate qu'environ la moitié des Québécois croient que **l'existence du réseau privé fait économiser de l'argent au gouvernement** (45%) tandis qu'une proportion similaire (51%) est d'avis inverse. Les opinions à cet égard sont similaires à celles observées en 2005.
- D'autre part, penser que **la concurrence des deux réseaux stimule le système scolaire québécois** est une tendance moins marquée en 2010 (46%) comparativement à 2005 (58%).
- Pour ce qui est de l'image perçue du réseau privé, soulignons que près des trois quarts des gens (72%) associent ce secteur à **une longue tradition d'excellence au Québec**. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée au cours des années antérieures (76%).
- Finalement, notons que la perception selon laquelle **le secteur privé est surtout fait pour l'élite** est maintenant partagée par plus de la moitié des gens (56%), soit une hausse de 6 points de pourcentage depuis 2005.

Les faits saillants

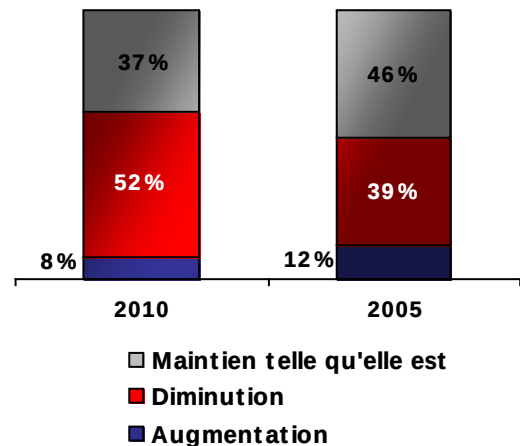
Les opinions à l'égard du financement des écoles privées

Les répondants ont été invités à indiquer la position que devrait prendre l'État par rapport à sa part de financement des écoles privées et des ressources spécialisées (ex. orthopédagogues, orthophonistes, travailleurs sociaux, etc.).

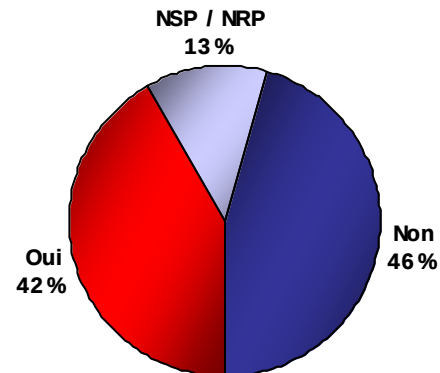
Selon les Québécois, le financement des écoles privées est adéquat (37%) ou trop élevé (52%). En effet, un peu plus de la moitié des répondants estiment que l'État devrait diminuer sa part de financement des écoles privées alors que près de quatre répondants sur dix affirment qu'il devrait la maintenir telle qu'elle.

Il n'existe pas de consensus clair en ce qui a trait au financement de l'embauche des ressources spécialisées des écoles privées par l'État. Si 42% des gens estiment que l'embauche de ces ressources devrait être financée, 46% sont d'avis contraire et 13% ne se sont pas prononcés.

Q11. Opinion quant au financement des écoles privées par l'État



QA. Financement des ressources spécialisées des écoles privées par l'État



Les faits saillants

Les résidences scolaires

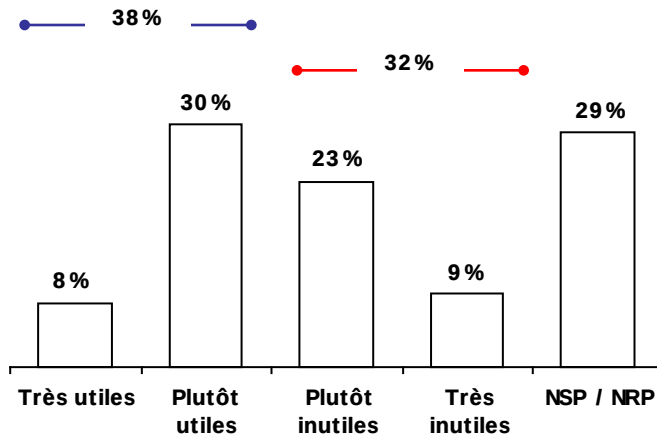
Les répondants se sont tout d'abord prononcés quant à l'utilité des résidences scolaires pour les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage ou du retard scolaire.

Ainsi, près de quatre personnes sur dix (38%) jugent que les résidences scolaires sont utiles pour ces élèves alors que le tiers (32%) partagent l'avis inverse. Fait à noter, 29% des répondants n'étaient pas en mesure de répondre.

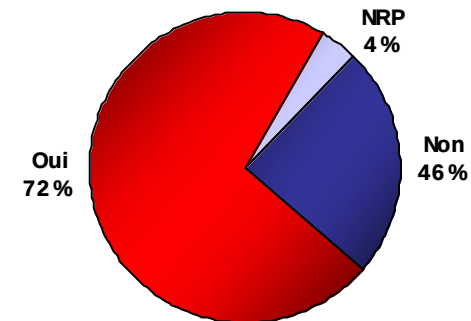
Après avoir informé les gens du succès des résidences scolaires auprès des élèves en difficulté d'apprentissage, ceux-ci ont indiqué leur position quant au développement de ce réseau.

Sachant cela, plus de sept répondants sur dix (72%) se disent favorables au développement du réseau des résidences scolaires par le gouvernement afin qu'au moins une résidence soit accessible dans chaque région.

QB. Utilité perçue des résidences scolaires



QC. Développement du réseau des résidences scolaires



Les faits saillants

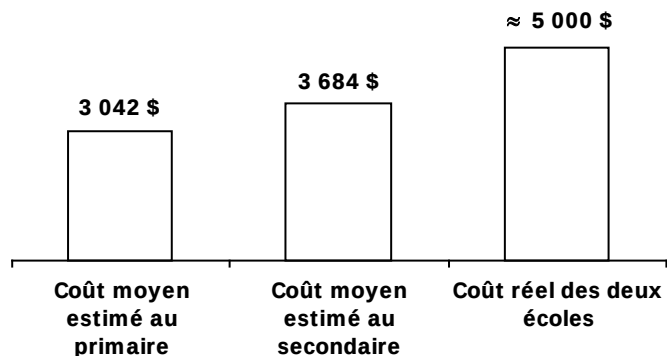
Les coûts relatifs des écoles privées de niveau primaire et secondaire

Les répondants qui n'ont pas d'enfants à l'école privée ont été invités à estimer le coût pour envoyer un enfant dans une école privée, primaire ou secondaire, pendant un an.

Il appert que ces gens ont tendance à sous-estimer le coût d'une année de fréquentation d'une école privée, celui-ci étant perçu comme plus élevé au secondaire (3 684 \$) qu'au primaire (3 042 \$). Par ailleurs, notons que près de quatre répondants sur dix n'étaient pas en mesure d'estimer ces coûts, cela permettant de conclure qu'il existe une certaine méconnaissance sur le sujet.

QE1 et QE2. Coûts estimés de la fréquentation d'une école privée

- Base : personnes n'ayant pas d'enfants à l'école privée (n=1658) -

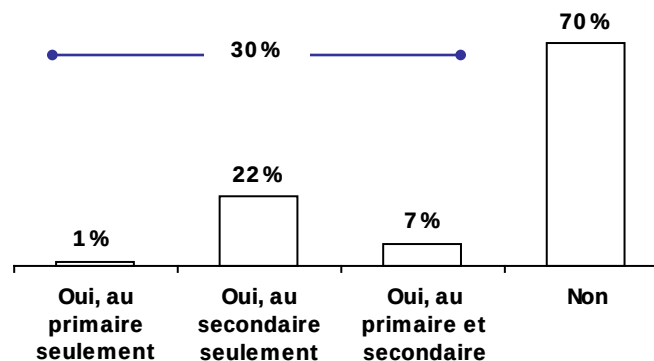


Par ailleurs, les personnes ayant des enfants à l'école publique seulement ont été interrogées à savoir si elles enverraient ceux-ci à l'école privée après avoir été informées du coût réel de ce type d'établissement, soit environ 5 000 \$ par année, et ce, peu importe le niveau.

En considérant ce coût, 30% de ces gens affirment qu'ils enverraient leurs enfants à l'école privée.

QF. Choix de l'école privée sachant que le coût est d'environ 5 000 \$ par année

- Base : Personnes ayant des enfants à l'école publique seulement (n=265) -



1. La perception globale du système scolaire à deux réseaux

1.1 La présence des deux réseaux d'enseignement : un avantage ou un désavantage ?

Le fait que les parents aient le choix entre le réseau d'enseignement public et le réseau d'enseignement privé représente un avantage pour le Québec pour plus des trois quarts des répondants (78%) et plus particulièrement pour les résidents de la région de Québec (85%). Sans surprise, la grande majorité des parents ayant des enfants à l'école privée (92%) partagent cet avis. Il est toutefois intéressant de constater que 76% des parents d'enfants fréquentant une école publique avouent le caractère avantageux de ce choix bien qu'ils n'aient pas opté pour ce réseau.

2005 à 2010

Percevoir ce choix comme avantageux est une opinion moins répandue en 2010, alors qu'on enregistrait une proportion supérieure de 6 points de pourcentage en 2005 (84%). Cette diminution se fait également sentir dans toutes les régions (de 4 à 6 points de pourcentage) et elle est plus marquée dans la région de Montréal (diminution de 6 points de pourcentage).

Q1. Il existe au Québec au niveau primaire et secondaire un réseau d'enseignement public et un réseau d'enseignement privé. À votre avis, le fait que les parents aient le choix entre ces deux réseaux est-il pour le Québec plutôt un avantage ou plutôt un désavantage ?							
Choix entre les deux réseaux : Un avantage ou un désavantage ?	2010				Comparatifs		
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	Total 2010 n=1771	Total 2005 n=1701	Total 1996 n=1714
Plutôt un avantage	76 %	85 %	81%	81%	78% ↓	84%	86%
Plutôt un désavantage	21 %	13 %	15%	17%	19% ↑	12%	9%
Ne sait pas / Refus	3%	2%	4%	2%	3%	4%	5%

1.1 La présence des deux réseaux d'enseignement : un avantage ou un désavantage ? (suite)

Les sous-groupes suivants affirment en plus fortes proportions qu'avoir le choix entre les deux réseaux est...

... plutôt un avantage (78 % de l'ensemble des répondants) :

- les gens ayant un ou des enfants qui fréquentent l'école privée (92% contre 76% à l'école publique);
- les 35-44 ans (87%);
- les résidents de la région de Québec (85%);
- les individus ayant un revenu familial annuel de 80 000 \$ et plus (84%);
- les personnes ayant personnellement (et/ou leur conjoint) fréquenté une école privée (83% contre 76% des autres);
- les femmes (82% contre 75% pour les hommes);
- les personnes ayant une scolarité de niveau collégial (82%);
- les travailleurs (80% contre 76% pour les autres).

... plutôt un désavantage (19 % de l'ensemble des répondants) :

- les 18-24 ans (25%) et les 55-64 ans (27%);
- les hommes (22% contre 15% pour les femmes);
- les personnes ayant une scolarité de niveau universitaire (22%);
- les résidents de la région de Montréal (21%);
- les personnes n'ayant pas personnellement (ni leur conjoint) fréquenté une école privée (21% contre 15% des autres).

1.2 Les effets de la présence d'un réseau d'enseignement privé

Le réseau d'enseignement privé ne constitue pas une nuisance pour le réseau d'enseignement public selon près de sept personnes sur dix (67%). Cet avis est partagé par environ les trois quarts des résidents des régions de Québec (74%), l'Estrie (73%) et la Mauricie (75%) tandis que les résidents de la région de Montréal sont moins enclins à penser ainsi (64%).

2005 à 2010

On note toutefois un certain recul de cette opinion par rapport à 2005, alors que 75% des répondants étaient d'avis que le réseau privé ne nuisait pas au public. Soulignons que des diminutions sont observées à cet égard dans toutes les régions et plus particulièrement dans les régions de Montréal et de la Mauricie (diminutions respectives de 9 et 8 points de pourcentage).

Q2. Selon vous, est-ce que la présence d'un réseau d'enseignement privé nuit au réseau d'enseignement public ou non ?							
Effet de la présence d'un réseau privé sur le réseau public	2010				Comparatifs		
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	Total 2010 n=1771	Total 2005 n=1701	Total 1996 n=1714
Oui, nuit au réseau public	34 %	24 %	25 %	25 %	31% ↑	23%	16%
Non, ne nuit pas au réseau public	64 %	74 %	73 %	75 %	67% ↓	75%	81%
Ne sait pas / Refus	3%	2%	2%	0 %	2%	2%	3%

1.2 Les effets de la présence d'un réseau d'enseignement privé (suite)

Les sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à considérer que le réseau privé...

... ne nuit pas au réseau public (67 % de l'ensemble des répondants) :

- les individus ayant des enfants à l'école privée (90% contre 61% à l'école publique);
- les 35-44 ans (76%);
- les résidents des régions de Québec (74%), l'Estrie (73%) et la Mauricie (75%);
- les personnes ayant une scolarité de niveau collégial (73%);
- les personnes ayant personnellement (et/ou leur conjoint) fréquenté une école privée (72% contre 64% des autres);
- les travailleurs (71% contre 62% des autres);
- les femmes (69% contre 64% pour les hommes).

... nuit au réseau public (31 % de l'ensemble des répondants) :

- les étudiants (48%);
- les 18-24 ans (45%);
- les individus ayant une scolarité de niveau universitaire (38%);
- les gens ayant des enfants à l'école publique (36% contre 10% à l'école privée);
- les personnes n'ayant pas personnellement (ni leur conjoint) fréquenté une école privée (34% contre 26% des autres);
- les hommes (34% contre 28% des femmes).

2. La comparaison des deux réseaux

2. La comparaison des deux réseaux

Afin de comparer les réseaux d'enseignement public et privé, quatre caractéristiques relatives aux systèmes d'enseignement ont été présentées aux répondants. Pour chacun des éléments, ils devaient indiquer s'ils estimaient qu'il était soit mieux dans le secteur public, dans le secteur privé ou égal dans les deux.

Plus précisément, ces caractéristiques sont :

- **l'encadrement des élèves;**
- **la discipline;**
- **l'implication des parents;**
- **une école plus humaine.**

2.1 La comparaison des deux réseaux : L'encadrement des élèves

Près de huit personnes sur dix (78%) estiment que l'encadrement des élèves est mieux dans le secteur privé alors que 18% croient qu'il est égal dans les deux secteurs. Notons que 91% des personnes dont les enfants fréquentent une école privée sont d'avis que l'encadrement est mieux au privé. Cette opinion est également partagée par 71% des parents ayant des enfants à l'école publique bien que leur choix ne se soit pas arrêté sur le réseau privé.

2005 à 2010

Le réseau privé a effectué un bond de 13 points de pourcentage par rapport à 2005 (65%) en ce qui a trait à l'encadrement des élèves. Cette hausse est plus particulièrement marquée pour la région de Montréal (15 points de pourcentage).

Q3. Voici certaines caractéristiques relatives à un système d'enseignement et pour chacune d'elle, j'aimerais que vous indiquiez si cet aspect est mieux dans le secteur public ou le secteur privé ou s'il est égal dans les deux secteurs.							
L'encadrement des élèves	2010				Comparatifs		
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	Total 2010 n=1771	Total 2005 n=1701	Total 1996 n=1714
Mieux au secteur public	3%	3%	3%	4%	3% ↓	5%	6%
Mieux au secteur privé	79%	79%	70%	74%	78% ↑	65%	68%
Égal dans les deux secteurs	17%	17%	25%	21%	18% ↓	27%	24%
Ne sait pas / Refus	1%	1%	2%	1%	1% ↓	3%	2%

2.1 La comparaison des deux réseaux : L'encadrement des élèves (suite)

Les sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à affirmer que l'encadrement des élèves est ...

... mieux au secteur privé (78 % de l'ensemble des répondants) :

- les personnes ayant des enfants à l'école privée (91% contre 71% à l'école publique seulement).

... égal dans les deux secteurs (18 % de l'ensemble des répondants) :

- les résidents de l'Estrie (25%);
- les personnes ayant des enfants à l'école publique (24% contre 7% à l'école privée);
- les personnes ayant une scolarité de niveau universitaire (20%).

2.2 La comparaison des deux réseaux : La discipline

Un peu plus des trois quarts des gens (76%) estiment que la discipline est mieux dans le réseau privé alors que 21% sont plutôt d'avis qu'elle est égale dans les deux secteurs. On remarque que les résidents de la région de Montréal (78%) sont statistiquement plus nombreux à estimer que la discipline est une force du réseau privé alors que ces proportions sont statistiquement moindres en Estrie (69%) et en Mauricie (67%).

2005 à 2010

En 2010, la proportion de personnes ayant mentionné que la discipline est mieux dans le réseau privé a grimpé de 6 points de pourcentage par rapport au résultat de 2005 (70%).

Notons que la proportion de personnes qui partagent cet avis est demeurée la même chez les résidents de la région de Québec alors qu'on enregistre des hausses de 2 à 7 points de pourcentage pour les trois autres régions.

Q4. Voici certaines caractéristiques relatives à un système d'enseignement et pour chacune d'elle, j'aimerais que vous indiquiez, si cet aspect est mieux dans le secteur public ou le secteur privé ou s'il est égal dans les deux secteurs.							
La discipline	2010				Comparatifs		
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	Total 2010 n=1771	Total 2005 n=1701	Total 1996 n=1714
Mieux au secteur public	2%	3%	3%	3%	2% ↓	3%	5%
Mieux au secteur privé	78 %	72%	69 %	67 %	76% ↑	70%	73%
Égale dans les deux secteurs	19 %	24%	25%	28 %	21% ↓	24%	20%
Ne sait pas / Refus	1%	1%	3 %	1%	1% ↓	2%	2%

2.2 La comparaison des deux réseaux : La discipline (suite)

Les sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à considérer que la discipline est une force ...

... du secteur privé (76 % de l'ensemble) :

- les gens ayant un ou des enfants qui fréquentent l'école privée (90% contre 70% à l'école publique);
- les 65 ans et plus (81%);
- les personnes ayant personnellement (et/ou leur conjoint) fréquenté une école privée (80% contre 73% des autres);
- les résidents de la région de Montréal (78%);
- les hommes (78% contre 73% des femmes).

2.3 La comparaison des deux réseaux : L'implication des parents

Les avis quant à l'implication des parents dans les secteurs public et privé sont partagés. Selon 46% des gens, cet aspect caractérise davantage le secteur privé alors que 45% sont d'avis que l'implication des parents est égale dans les deux secteurs et seulement 7% ont mentionné le secteur public.

Par ailleurs, 60% des parents ayant des enfants à l'école privée et 12% des parents dont les enfants vont à l'école publique prennent position en faveur du système scolaire qu'ils ont choisi pour leurs enfants. Notons toutefois que plus de la moitié des parents ayant opté pour le système public (55%) sont d'avis que l'implication des parents est égale dans les deux secteurs alors que 36% des personnes ayant des enfants dans une école privée partagent cet avis.

2005 à 2010

On observe une hausse de 9 points de pourcentage par rapport à 2005 à l'égard d'une plus importante implication des parents au secteur privé. De manière plus détaillée, on remarque des augmentations à cet égard pour chacune des régions (1 à 10 points de pourcentage) et plus particulièrement dans les régions de Montréal et de la Mauricie (hausse de 10 points de pourcentage chacune).

Q5. Voici certaines caractéristiques relatives à un système d'enseignement et pour chacune d'elle, j'aimerais que vous indiquiez, si cet aspect est mieux dans le secteur public ou le secteur privé ou s'il est égal dans les deux secteurs.							
L'implication des parents	2010				Comparatifs		
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	Total 2010 n=1771	Total 2005 n=1701	Total 1996 n=1714
Mieux au secteur public	7%	6%	7%	7%	7%	8%	14%
Mieux au secteur privé	47%	43%	43%	49%	46% ↑	37%	41%
Égale dans les deux secteurs	44%	49%	47%	41%	45% ↓	50%	42%
Ne sait pas / Refus	2%	3%	3%	4%	2% ↓	5%	2%

2.3 La comparaison des deux réseaux : L'implication des parents (suite)

Au regard des différences significatives, on remarque que les sous-groupes suivants sont plus enclins à affirmer que l'implication des parents est ...

... mieux au secteur privé (46 % de l'ensemble des répondants) :

- les gens ayant un ou des enfants qui fréquentent une école privée (60% contre 31% à l'école publique) et ceux qui n'ont pas d'enfants à l'école (49%);
- les 55 ans et plus (53%);
- les retraités (52%);
- les personnes ayant personnellement (et/ou leur conjoint) fréquenté une école privée (51% contre 44% des autres);
- les individus ayant une scolarité de niveau universitaire (50%).

2.4 La comparaison des deux réseaux : Une école plus humaine

Près de la moitié des répondants (47%) estiment qu'une école plus humaine est une caractéristique qu'ils associent autant au secteur privé qu'au secteur public, alors que près du tiers des gens (32%) l'attribuent davantage au privé et 18% au public.

Notons que plus de la moitié des femmes (54%) considèrent que les écoles privées et publiques sont toutes aussi humaines, alors que cette proportion est de 40% pour les hommes, ceux-ci étant plus nombreux à avoir tranché entre les deux réseaux (soit 37% au privé et 21% au public contre respectivement 28% et 15% pour les femmes).

Q6. Voici certaines caractéristiques relatives à un système d'enseignement et pour chacune d'elle, j'aimerais que vous indiquiez, si cet aspect est mieux dans le secteur public ou le secteur privé ou s'il est égal dans les deux secteurs.					
Une école plus humaine	2010				Total 2010 n=1771
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	
Mieux au secteur public	19 %	15%	17%	14%	18%
Mieux au secteur privé	31%	33%	34%	36%	32%
Égale dans les deux secteurs	47%	50%	46%	45%	47%
Ne sait pas / Refus	2%	2%	3%	5 %	2%

2.4 La comparaison des deux réseaux : Une école plus humaine (suite)

Les sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à considérer que **les écoles privées sont plus humaines (32 % de l'ensemble des répondants)** :

- les gens ayant un ou des enfants qui fréquentent une école privée (52% contre 24% pour l'école publique seulement);
- les 55-64 ans (47%) et les 65 ans et plus (39%);
- les retraités (40%);
- les hommes (37% contre 28% des femmes);
- les personnes ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (37%);
- les personnes ayant personnellement (et/ou leur conjoint) fréquenté une école privée (36% contre 30% des autres).

2.5 La comparaison des deux réseaux : La disponibilité des ressources spécialisées

Plus de la moitié des gens (51%) estiment que c'est dans le secteur privé qu'il y a une meilleure disponibilité des ressources spécialisées comme les orthopédagogues, les orthophonistes et les travailleurs sociaux pour accompagner les jeunes en difficulté ou en retard scolaire. Le quart des répondants (25%) sont plutôt d'avis que ces ressources sont autant disponibles dans les deux réseaux alors que 18% ont tranché en faveur du secteur public.

Notons que la moitié des parents ayant des enfants à l'école privée (50%) croient que la disponibilité des ressources spécialisées est mieux dans ce secteur. Cette opinion est également partagée par 53% des parents qui ont des enfants au public.

Q6B. Voici certaines caractéristiques relatives à un système d'enseignement et pour chacune d'elle, j'aimerais que vous indiquez, si cet aspect est mieux dans le secteur public ou le secteur privé ou s'il est égal dans les deux secteurs.					
La disponibilité des ressources spécialisées comme les orthopédagogues, les orthophonistes et les travailleurs sociaux, pour accompagner les jeunes en difficulté ou en retard scolaire	2010				Total 2010 n=1771
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	
Mieux au secteur public	18%	20%	16%	21%	18%
Mieux au secteur privé	53%	49%	41%	49%	51%
Égale dans les deux secteurs	24%	28%	36%	26%	25%
Ne sait pas / Refus	5%	3%	6%	4%	5%

Les sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à être d'avis que les ressources spécialisées sont plus disponibles ...

... dans le secteur privé (51 % de l'ensemble des répondants) :

- les individus ayant un revenu familial annuel de 60 000 \$ à 79 999 \$ (60%);
- les personnes qui n'ont pas personnellement (ni leur conjoint) fréquenté une école privée (55% contre 46% des autres);
- les travailleurs (54% contre 47% des autres);
- les résidents de la région de Montréal (53%).

3. Les perceptions à l'égard du réseau d'enseignement privé

3. Les perceptions à l'égard du réseau d'enseignement privé

Les répondants ont été invités à indiquer leur niveau d'accord à l'égard de quatre énoncés en lien avec l'image projetée par le réseau d'enseignement privé et ses effets.

Plus précisément, ces aspects sont :

- l'économie d'argent pour le gouvernement engendrée par l'existence d'un réseau privé;
- la longue tradition d'excellence du secteur privé;
- la stimulation du système scolaire québécois engendré par la concurrence entre les deux réseaux;
- la perception selon laquelle le secteur privé est surtout fait pour l'élite.

3.1 L'économie d'argent pour le gouvernement engendrée par l'existence d'un réseau privé

Globalement, 45% des répondants s'entendent pour dire que l'existence d'un réseau d'enseignement privé fait économiser de l'argent au gouvernement alors que la moitié des gens (51%) partagent l'avis inverse. Notons que les résidents de la région de Québec (53%) sont statistiquement plus nombreux à être d'accord tandis que ceux de la région de Montréal le sont dans une moindre proportion (43%).

2005 à 2010

Être d'avis que l'existence d'un réseau privé entraîne une économie d'argent pour le gouvernement est une opinion aussi répandue qu'en 2005 (45%). Notons toutefois qu'on observe un recul de 7 points de pourcentage des gens tout à fait d'accord avec l'énoncé (de 20% en 2005 à 13% en 2010).

En 2010, les résidents de la région de Québec et de l'Estrie sont statistiquement plus nombreux qu'en 2005 à être en accord avec l'énoncé (augmentations respectives de 6 et 3 points de pourcentage) alors que cette proportion a légèrement diminué pour la région de Montréal et la Mauricie (2 et 1 point de pourcentage respectivement).

Q7. Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé suivant :							
« L'existence d'un réseau privé d'enseignement fait économiser de l'argent au gouvernement. »	2010				Comparatifs		
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	Total 2010 n=1771	Total 2005 n=1701	Total 1996 n=1714
Tout à fait d'accord	12%	17 %	12%	11%	13% ↓	20%	-
Plutôt d'accord	31 %	36%	35%	37%	32% ↑	25%	-
Total d'accord	43 %	53 %	47%	48%	45%	45%	48%
Plutôt en désaccord	34%	29%	32%	34%	33% ↑	29%	-
Tout à fait en désaccord	19 %	14 %	16%	16%	18%	20%	-
Total en désaccord	53 %	43 %	48%	50%	51%	49%	43%
Ne sait pas / Refus	4%	4%	5%	2%	4% ↓	6%	8%

3.1 L'économie d'argent pour le gouvernement engendrée par l'existence d'un réseau privé (suite)

Les sous-groupes suivants sont plus enclins à être ...

... en accord avec le fait que le réseau privé entraîne une économie d'argent au gouvernement (45% de l'ensemble des répondants) :

- les personnes ayant des enfants à l'école privée (64% contre 45% des personnes n'ayant pas d'enfants à l'école);
- les 65 ans et plus (54%);
- les personnes ayant un revenu familial annuel inférieur à 20 000 \$ (54%);
- les résidents de la région de Québec (53%);
- les retraités (51%);
- les personnes ayant personnellement (et/ou le conjoint) fréquenté une école privée (51% contre 42% des autres);
- les personnes ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (49%).

... en désaccord avec l'énoncé (51% de l'ensemble des répondants) :

- les personnes ayant un revenu familial annuel de 40 000 \$ à 59 999 \$ (57%);
- les individus ayant une scolarité de niveau universitaire (56%);
- les personnes n'ayant pas personnellement (ni leur conjoint) fréquenté une école privée (54% contre 45% des autres);
- les résidents de la région de Montréal (53%).

3.2 La perception du secteur privé en tant que tradition d'excellence

Plus de sept répondants sur dix (72%) considèrent que le secteur d'enseignement privé représente une longue tradition d'excellence au Québec alors que 22% sont en désaccord avec cet énoncé. Il est intéressant de souligner que les répondants plus âgés sont plus nombreux à reconnaître la tradition d'excellence du réseau privé (81% des 45 ans et plus contre 53% des 18-34 ans).

2005 à 2010

En 2010, on observe une diminution de 4 points de pourcentage des personnes qui se disent en accord avec la tradition d'excellence du réseau privé (de 76% en 2005 à 72% en 2010). Ce recul se fait sentir dans toutes les régions (de 3 à 5 points de pourcentage) à l'exception de la région de Québec où on remarque une légère augmentation de personnes favorables (1 point de pourcentage).

Q8. Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé suivant :							
« Le secteur privé d'enseignement représente une longue tradition d'excellence au Québec. »	2010				Comparatifs		
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	Total 2010 n=1771	Total 2005 n=1701	Total 1996 n=1714
Tout à fait d'accord	17 %	20%	19%	24 %	18% ↓	31%	-
Plutôt d'accord	53%	59 %	53%	50%	54% ↑	45%	-
Total d'accord	70 %	79 %	73%	74%	72% ↓	76%	76%
Plutôt en désaccord	19 %	14 %	16%	17%	17%	16%	-
Tout à fait en désaccord	5%	4%	6%	5%	5%	5%	-
Total en désaccord	24 %	17 %	22%	22%	22%	21%	19%
Ne sait pas / Refus	6%	4%	5%	5%	6% ↑	3%	5%

3.2 La perception du secteur privé en tant que tradition d'excellence (suite)

Les sous-groupes suivants sont plus enclins à être ...

... en accord avec le fait que le secteur d'enseignement privé représente une longue tradition d'excellence au Québec (72 % de l'ensemble des répondants) :

- les personnes ayant des enfants à l'école privée (89% contre 64% à l'école publique);
- les retraités (83%);
- les individus ayant un revenu familial annuel de 60 000 \$ à 79 999 \$ (80%);
- les personnes âgées de 45 ans et plus (79% des 45-54 ans, 80% des 55-64 ans et 86% des 65 ans et plus);
- les résidents de la région de Québec (79%);
- les personnes ayant personnellement (et/ou leur conjoint) fréquenté une école privée (77% contre 70% des autres);
- les personnes ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (76%);
- les personnes qui n'ont pas d'enfants de moins de 18 ans au sein de leur foyer (74% contre 67% des autres).

... en désaccord avec l'énoncé (22 % de l'ensemble des répondants) :

- les 18-24 ans (48%) et les 25-34 ans (32%);
- les étudiants (47%);
- les personnes ayant des enfants de moins de 18 ans au sein de leur foyer (26% contre 21% des autres);
- les personnes ayant une scolarité de niveau universitaire (26%);
- les résidents de la région de Montréal (24%);
- les personnes qui n'ont pas personnellement (ni leur conjoint) fréquenté une école privée (24% contre 19% des autres).

3.3 La stimulation du système scolaire québécois engendré par la concurrence entre les deux réseaux

Globalement, 46% des gens sont d'avis que la concurrence entre le secteur privé et le secteur public stimule le système scolaire québécois alors que la moitié des répondants (50%) pensent l'inverse. Soulignons que les répondants plus âgés sont plus enclins à être en accord avec cette affirmation (58% des 55 ans et plus) alors que les plus jeunes la remettent davantage en doute (62% des 18 à 34 ans en désaccord).

2005 à 2010

La proportion de personnes se disant en accord avec l'énoncé a diminué de 12 points de pourcentage, passant de 58% en 2005 à 46% en 2010. L'ampleur de cette baisse est sensiblement la même dans chacune des régions (10 à 13 points de pourcentage).

Q9. Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé suivant :							
« La concurrence entre le secteur privé et le secteur public stimule le système scolaire québécois. »	2010				Comparatifs		
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	Total 2010 n=1771	Total 2005 n=1701	Total 1996 n=1714
Tout à fait d'accord	10 %	20 %	9%	13%	12% ↓	25%	-
Plutôt d'accord	33%	36%	40 %	39%	34%	33%	-
Total d'accord	43 %	56 %	50%	52 %	46% ↓	58%	58%
Plutôt en désaccord	36 %	29 %	33%	29%	34% ↑	24%	-
Tout à fait en désaccord	18 %	11%	12%	19%	16% ↑	14%	-
Total en désaccord	54 %	40 %	46%	47%	50% ↑	38%	35%
Ne sait pas / Refus	4%	4%	5%	1 %	3%	4%	7%

3.3 La stimulation du système scolaire québécois engendré par la concurrence entre les deux réseaux (suite)

Les sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à être ...

... en accord avec le fait que la concurrence entre les deux secteurs stimule le système scolaire québécois (46 % de l'ensemble des répondants) :

- les personnes ayant des enfants à l'école privée (72% contre 40% à l'école publique);
- les 55-64 ans (52%) et les 65 ans et plus (63%);
- les retraités (58%);
- les résidents de la région de Québec (56%) et de la Mauricie (52%);
- les personnes ayant personnellement (et/ou leur conjoint) fréquenté une école privée (51% contre 44% des autres);
- les personnes ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (50%);
- les personnes qui n'ont pas d'enfants de moins de 18 ans dans leur foyer (48% contre 42% des autres).

... en désaccord avec l'énoncé (50 % de l'ensemble des répondants) :

- les étudiants (68%);
- les 18-24 ans (67%) et les 25-34 ans (59%);
- les personnes ayant des enfants à l'école publique (56% contre 28% à l'école privée);
- les personnes ayant des enfants de moins de 18 ans au sein de leur foyer (54% contre 49% des autres);
- les résidents de la région de Montréal (54%);
- les travailleurs (53% contre 47% des autres);
- les personnes n'ayant pas personnellement (ni leur conjoint) fréquenté une école privée (53% contre 45% des autres).

3.4 L'élitisme associé au secteur d'enseignement privé

Dans l'ensemble, 56% des répondants estiment que le secteur d'enseignement privé est surtout fait pour l'élite alors que 44% pensent plutôt que ce n'est pas le cas. Par ailleurs, les résidents de la région de Montréal (58%) affirment dans une plus forte proportion que ce secteur est destiné à l'élite alors que ceux de l'Estrie sont moins enclins à être de cet avis (49%).

2005 à 2010

On observe une hausse de 6 points de pourcentage des personnes qui considèrent qu'il y a une forme d'élitisme associée au secteur privé, passant de 50% en 2005 à 56% en 2010. Cet avis est plus répandu qu'en 2005 dans les régions de Montréal, de Québec et de la Mauricie (hausse de 5 à 7 points de pourcentage) alors qu'il a connu une diminution d'un point de pourcentage en Estrie.

Q10. Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé suivant :							
« Le secteur de l'enseignement privé est surtout fait pour l'élite. »	2010				Comparatifs		
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	Total 2010 n=1771	Total 2005 n=1701	Total 1996 n=1714
Tout à fait d'accord	19%	13%	14%	16%	17% ↓	23%	-
Plutôt d'accord	39%	38%	36%	35%	38% ↑	27%	-
Total d'accord	58%	51%	49%	52%	56% ↑	50%	48%
Plutôt en désaccord	30%	36%	34%	36%	32% ↑	27%	-
Tout à fait en désaccord	11%	12%	15%	12%	12% ↓	19%	-
Total en désaccord	41%	48%	49%	48%	44% ↓	47%	50%
Ne sait pas / Refus	1%	0%	1%	1%	1% ↓	3%	2%

3.4 L'élitisme associé au secteur d'enseignement privé (suite)

Les sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à être ...

... en accord avec la perception selon laquelle le secteur privé est surtout fait pour l'élite (56 % de l'ensemble des répondants) :

- les retraités (62%);
- les résidents de la région de Montréal (58%);
- les personnes n'ayant pas personnellement (ni leur conjoint) fréquenté une école privée (58% contre 52% des autres).

... en désaccord avec cette perception (44 % de l'ensemble des répondants) :

- les résidents de la région de Québec (48%) et de l'Estrie (49%);
- les personnes ayant un revenu familial annuel de 80 000 \$ et plus (48%);
- les travailleurs (46% contre 40% des autres).

4. Les opinions à l'égard du financement des écoles privées

4.1 La part de financement des écoles privées

Dans l'ensemble, 37% des gens affirment que l'État devrait maintenir sa part de financement des écoles privées tandis que 52% estiment qu'il devrait la diminuer et 8% sont en faveur d'une augmentation. Soulignons que les parents ayant des enfants à l'école privée penchent principalement en faveur du maintien de la contribution actuelle de l'État (74%) ou d'une augmentation (19%). Les personnes ayant des enfants à l'école publique, quant à elles, prônent surtout une diminution de cette part (60%) ou son maintien (27%).

2005 à 2010

En 2005, près d'une personne sur deux (46%) était en faveur du maintien de la part de financement de l'État, alors que la diminution représente l'avis majoritaire (52%) en 2010. Plus précisément, on observe une augmentation de 13 points de pourcentage des personnes qui sont en faveur d'une diminution; cette hausse est plus particulièrement marquée en Mauricie et en Estrie (respectivement 22 et 17 points de pourcentage).

Q11. Actuellement, l'État subventionne 60 % du coût des écoles privées. Diriez-vous que l'État devrait (...) sa part dans le financement des écoles privées ?										
Part de financement des écoles privées	2010				Comparatifs		Réseau d'enseignement choisi			
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	Total 2010 n=1771	Total 2005 n=1701	École publique n=265	École privée n=66	Les deux réseaux n=47	Pas d'enfants à l'école n=1385
... augmenter	9%	8%	9%	7%	8% ↓	12%	9%	19%	13%	8%
... diminuer	53%	51%	51%	52%	52% ↑	39%	60%	6%	36%	53%
... maintenir tel qu'elle est	36%	39%	36%	40%	37% ↓	46%	27%	74%	49%	37%
Ne sait pas / Refus	2%	2%	4%	1%	2%	2%	4%	1%	2%	2%

4.1 La part de financement des écoles privées (suite)

Les sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à être d'avis qu'en ce qui concerne sa part de financement des écoles privées, l'État devrait ...

... l'augmenter (8 % de l'ensemble des répondants) :

- les personnes ayant des enfants à l'école privée (19% contre 9% à l'école publique);
- les personnes qui ont des enfants de moins de 18 ans au sein de leur foyer (13% contre 6% des autres);
- les 35-44 ans (12%) et les 55-64 ans (11%);
- les individus ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (11%).

... la diminuer (52 % de l'ensemble des répondants) :

- les étudiants (66%);
- les 18-24 ans (65%) et les 55-64 ans (58%);
- les personnes ayant des enfants à l'école publique (60% contre 6% à l'école privée);
- les personnes ayant une scolarité de niveau universitaire (58%);
- les personnes n'ayant pas personnellement (ni leur conjoint) fréquenté une école privée (57% contre 44% des autres).

... la maintenir telle qu'elle est (37 % de l'ensemble des répondants) :

- les personnes ayant des enfants à l'école privée (74% contre 27% à l'école publique);
- les 65 ans et plus (49%);
- les personnes ayant personnellement (et/ou leur conjoint) fréquenté une école privée (44% contre 33% des autres);
- les retraités (42%).

4.2 Le financement des ressources spécialisées des écoles privées

Avant de se prononcer sur leur avis relativement au financement par l'État de l'embauche de ressources spécialisées dans les écoles privées, les répondants ont lu la mise en contexte suivante :

Certains jeunes éprouvent des difficultés (ex. dyslexie, déficit d'attention léger, etc.) qui ne leur permettent pas d'être au même niveau scolaire que les jeunes de leur âge et accusent ainsi du retard scolaire. Des ressources spécialisées comme les orthopédagogues, orthophonistes et travailleurs sociaux viennent en aide à ces élèves dans leur parcours scolaire.

Actuellement, l'État subventionne ces ressources spécialisées dans le secteur public, mais pas dans le secteur privé. Puisque le coût d'embauche de ces ressources est élevé, les écoles privées accueillent peu de jeunes en difficulté d'apprentissage ou en retard scolaire.

Il appert ainsi que les opinions sont partagées à l'égard du financement potentiel de ces ressources dans les écoles privées. De fait, 42% des répondants se prononcent en faveur de ce projet, 46% contre et 13% n'ont pas pris parti pour l'une ou l'autre de ces positions.

QA. (Contexte) Selon vous, est-ce que l'État devrait financer l'embauche de ces ressources spécialisées (orthopédagogue, orthophoniste, travailleur social, etc.) dans les écoles privées qui accepteraient d'accueillir des jeunes en difficulté ou en retard scolaire ?					
Financement des ressources spécialisées dans les écoles privées	2010				Total 2010 n=1771
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	
Oui	43%	41%	40%	37%	42%
Non	46%	45%	46%	48%	46%
Ne sait pas	11%	13%	14%	15%	12%
Je préfère ne pas répondre	1%	0%	0%	0%	1%

4.2 Le financement des ressources spécialisées des écoles privées (suite)

En ce qui a trait au financement potentiel par l'État de l'embauche de ressources spécialisées dans les écoles privées, les sous-groupes suivants sont plus enclins à se prononcer ...

... en faveur de ce projet (42 % de l'ensemble des répondants) :

- les individus ayant un revenu familial annuel inférieur à 20 000 \$ (51%);
- les 25-34 ans (49%);
- les personnes ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (45%).

... contre ce projet (46 % de l'ensemble des répondants) :

- les individus ayant un revenu familial annuel de 60 000 \$ à 79 999 \$ (54%);
- les personnes ayant des enfants à l'école publique (52% contre 38% à l'école privée);
- les personnes ayant une scolarité de niveau universitaire (51%);
- les hommes (50% contre 42% pour les femmes);
- les personnes n'ayant pas personnellement (ni leur conjoint) fréquenté une école privée (49% contre 40% des autres).

5. L'utilité perçue et le développement du réseau des résidences scolaires

5.1 L'utilité perçue des résidences scolaires

Les gens ont été invités à indiquer, à priori, leur perception quant à l'utilité des résidences scolaires (pensionnats) pour les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage ou du retard scolaire.

Ainsi, près de quatre personnes sur dix (38%) estiment que les résidences scolaires sont utiles pour ces élèves. Le tiers des gens (32%) les jugent plutôt inutiles alors que 28% avouent ne pas le savoir.

Notons que les sous-groupes suivants sont plus enclins à considérer ces résidences utiles (38% de l'ensemble des répondants) :

- les 65 ans et plus (46%);
- les retraités (45%);
- les résidents de la région de Québec (43%) et de l'Estrie (45%);
- les personnes ayant une scolarité de niveau collégial (44%).

QB. Selon vous, dans quelle mesure les résidences scolaires (pensionnats) sont utiles pour les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage ou du retard scolaire? Est-ce...					
Utilité perçue des résidences scolaires	2010				Total 2010 n=1771
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	
Très utiles	8%	8%	12 %	8%	8%
Plutôt utiles	28 %	35 %	33%	33%	30%
Total utiles	36 %	43 %	45 %	41%	38%
Plutôt inutiles	23%	22%	21%	27%	23%
Très inutiles	10%	7%	9%	8%	9%
Total inutiles	33%	29%	30%	35%	32%
Ne sait pas	30%	27%	25%	22 %	28%
Je préfère ne pas répondre	1%	1%	1%	1%	1%

5.2 Le développement régional du réseau des résidences scolaires

Les répondants ont ensuite été interrogés à savoir si, selon eux, le gouvernement devrait développer le réseau des résidences scolaires afin qu'au moins une résidence soit accessible dans chacune des régions du Québec. Avant de se prononcer sur ce projet, ils ont lu la mise en contexte ci-dessous visant à les informer du succès des résidences scolaires pour les élèves en difficulté d'apprentissage.

Actuellement, on compte environ une vingtaine de résidences scolaires (pensionnats) au niveau secondaire à travers le Québec, mais principalement dans les régions de l'Estrie et du Centre-du-Québec. Ces résidences scolaires sont financées en partie par l'État et le montant de la subvention accordée dépend en partie du nombre d'élèves en retard scolaire. Les études démontrent que les élèves ayant des difficultés d'apprentissage performant mieux dans cet environnement.

Après avoir pris connaissance de ces informations, plus de sept personnes sur dix (72%) sont d'avis que le gouvernement devrait développer le réseau des résidences scolaires (pensionnats) afin qu'au moins une résidence soit accessible dans chacune des régions du Québec. Soulignons que les gens ayant des enfants à l'école privée sont plus enclins à se prononcer de manière favorable (84% contre 63% des personnes ayant des enfants à l'école publique). En revanche, le quart des gens (24%) sont contre ce projet.

QC. (Contexte) Sachant cela, pensez-vous que le gouvernement devrait développer le réseau des résidences scolaires (pensionnats) afin qu'au moins une résidence soit accessible dans chacune des régions du Québec?					
Développement du réseau des résidences scolaires	2010				Total 2010 n=1771
	Montréal n=700	Québec n=471	Estrie n=300	Mauricie n=300	
Oui	72%	70%	69%	71%	72%
Non	24%	25%	27%	23%	24%
Ne sait pas / Refus	4%	5%	4%	5%	4%

5.2 Le développement régional du réseau des résidences scolaires (suite)

Les sous-groupes suivants sont plus enclins à se prononcer ...

... en faveur du développement du réseau des résidences (72 % de l'ensemble des répondants) :

- les personnes ayant des enfants à l'école privée (84% contre 63% à l'école publique) et celles qui n'ont pas d'enfants à l'école (73%);
- les personnes ayant un revenu familial annuel de 60 000 \$ à 79 999 \$ (78%);
- les 65 ans et plus (77%);
- les femmes (76% contre 67% pour les hommes);
- les retraités (76%).

... contre ce projet (24 % de l'ensemble des répondants) :

- les 35-44 ans (31%);
- les personnes ayant des enfants à l'école publique (31% contre 15% à l'école privée);
- les hommes (30% contre 19% pour les femmes);
- les personnes ayant un revenu familial annuel de 40 000 \$ à 59 999 \$ (29%);
- les personnes ayant une scolarité de niveau universitaire (29%);
- les travailleurs (27% contre 21% des autres).

6. Les coûts relatifs des écoles privées de niveau primaire et secondaire

6. Les coûts relatifs des écoles privées de niveau primaire et secondaire

Les questions suivantes s'adressent seulement aux personnes qui n'ont pas d'enfants à l'école privée (n=1658). Elles visent à vérifier si ces gens connaissent, sous-estiment ou surestiment le coût annuel de la fréquentation des écoles privées primaires et secondaires subventionnées par l'État.

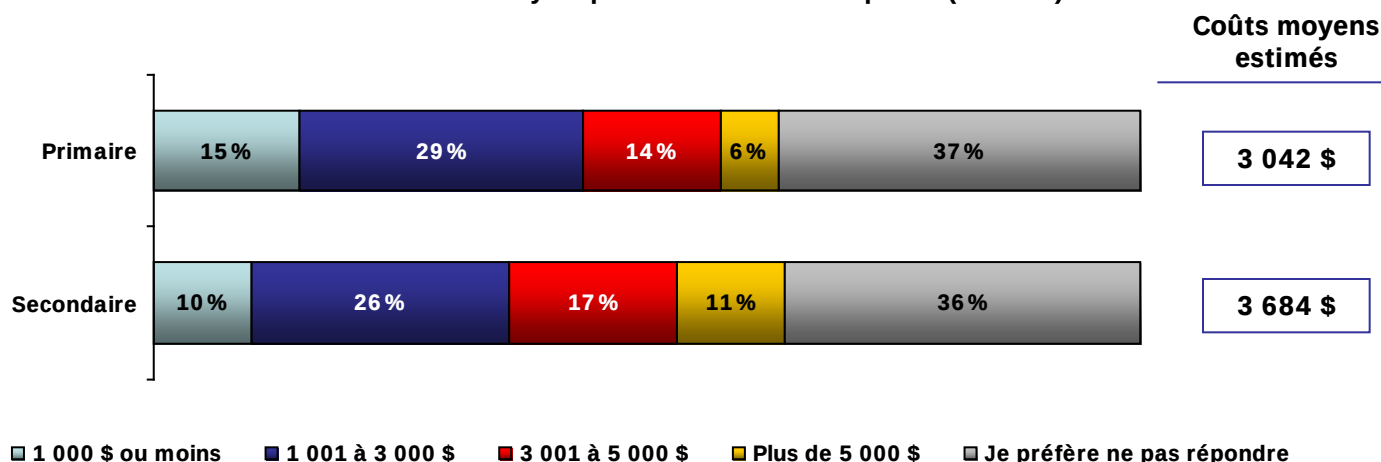
Parmi ces répondants, près de quatre personnes sur dix ne sont pas en mesure d'estimer le coût pour envoyer un enfant pendant une année scolaire dans une école privée subventionnée par l'État au primaire (37%) et au secondaire (36%).

Si l'on regarde les estimations fournies par les autres répondants, on constate que le coût moyen estimé est de 3 042 \$ au niveau primaire et de 3 684 \$ au niveau secondaire. Les gens pensent donc qu'il est plus dispendieux d'envoyer ses enfants à l'école privée au secondaire qu'au primaire.

Rappelons que le coût réel est d'environ 5 000 \$ que ce soit au niveau primaire ou secondaire. On observe que 6% des répondants surestiment ce coût pour ce qui est de l'école primaire alors que cette proportion est de 11% pour l'école secondaire. À l'inverse, respectivement 44% et 36% des répondants sous-estiment largement ce coût en ce qui a trait au primaire et au secondaire, l'évaluant à 3 000 \$ ou moins par année.

QE1 et QE2. Selon vous, combien les parents doivent-ils payer pour envoyer un enfant pendant une année scolaire dans une école primaire / secondaire privée subventionnée par l'État ? Ce montant doit inclure toutes les dépenses comme les frais d'inscription, les frais d'enseignement, le matériel scolaire, l'uniforme, etc.

- Base : Personnes n'ayant pas d'enfants à l'école privée (n=1658) -



6. Les coûts relatifs des écoles privées de niveau primaire et secondaire (suite)

Le tableau ci-dessous présente le détail des coûts moyens selon les régions. On constate ainsi que les résidents de la Mauricie sous-estiment plus largement les coûts associés aux deux réseaux (moyennes de 2 541 \$ au primaire et de 3 068 \$ au secondaire). À l'inverse, les résidents de la région de Montréal sous-estiment également ces coûts, mais leur évaluation se rapproche davantage des coûts réels (moyennes de 3 181 \$ au primaire et de 3 843 \$ au secondaire).

Coûts moyens		2010				Total 2010 n=1658
		Montréal n=658	Québec n=438	Estrie n=277	Mauricie n=285	
Primaire	Coût moyen	3 181 \$	2 803 \$	2 777 \$	2 541 \$	3 042 \$
	% Ne sait pas / Refus	37%	35%	38%	39%	37%
Secondaire	Coût moyen	3 843 \$	3 435 \$	3 358 \$	3 068 \$	3 684 \$
	% Ne sait pas / Refus	36%	34%	38%	40%	36%
Écart entre les moyennes (primaire – secondaire)		- 662 \$	- 632 \$	- 581 \$	- 527 \$	- 642 \$

6. Les coûts relatifs des écoles privées de niveau primaire et secondaire (suite)

École primaire

Le coût moyen d'une école privée primaire est statistiquement **supérieur à la moyenne** parmi les sous-groupes suivants (3 042 \$):

- les personnes ayant un revenu familial annuel de 80 000 \$ et plus (3 254 \$);
- les travailleurs (3 236 \$ contre 2 717 \$ pour les autres);
- les résidents de la région de Montréal (3 181 \$).

À l'inverse, ce coût moyen est **inférieur à la moyenne** parmi les résidents de la Mauricie (2 541 \$) et les retraités (2 696 \$).

École secondaire

Le coût moyen d'une école privée secondaire est, quant à lui, statistiquement **supérieur à la moyenne** parmi les sous-groupes suivants (3 684 \$) :

- les 25-34 ans (4 068 \$);
- les personnes ayant un revenu familial annuel de 80 000 \$ et plus (3 993 \$);
- les travailleurs (3 914 \$ contre 3 315 \$ pour les autres);
- les résidents de la région de Montréal (3 843 \$).

Il est à l'inverse **inférieur à la moyenne** parmi les sous-groupes suivants :

- les personnes ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (3 360 \$);
- les retraités (3 326 \$);
- les résidents de la Mauricie (3 068 \$).

6. Les coûts relatifs des écoles privées de niveau primaire et secondaire (suite)

La question suivante s'adresse exclusivement aux personnes ayant des enfants à l'école publique seulement (n=265). Elle a pour objectif de vérifier si la méconnaissance des coûts relatifs au réseau d'enseignement privé explique en partie le choix des parents pour le réseau public.

Après avoir été mis au courant que le coût total pour envoyer un enfant dans une école privée subventionnée par le gouvernement est d'environ 5 000 \$ par année, 30% des parents ayant des enfants qui fréquentent l'école publique affirment qu'ils enverraient leurs enfants dans une école privée, et ce, principalement au secondaire (29%).

Si les frais relatifs à l'enseignement privé sont sous-estimés, les coûts réels du réseau privé ne représentent pas un frein pour 30% des parents qui ont choisi le réseau public.

QF. Le coût total moyen pour envoyer un enfant dans une école privée subventionnée par le gouvernement est d'environ 5 000 \$ par année, et ce, tant au primaire qu'au secondaire. Sachant cela, enverriez-vous votre enfant dans une école privée ? - Base : Personnes ayant des enfants à l'école publique seulement -							
	2010				Total 2010 n=265	Coût moyen estimé pour l'école privée	
	Montréal n=89	Québec n=79	Estrie n=45	Mauricie n=52		primaire	secondaire
Oui, au primaire seulement (n=3)*	0%	0%	2%	5%	1%	614 \$	652 \$
Oui, au secondaire seulement (n=55)	25%	21%	11%	17%	22%	3 357 \$	4 018 \$
Oui, au primaire et au secondaire (n=19)*	7%	6%	5%	5%	7%	2 553 \$	4 614 \$
Non (n=188)	67%	73%	82%	73%	70%	2 779 \$	3 384 \$
Coût moyen total						3 042 \$	3 684 \$

* Note : Veuillez noter que ces résultats sont présentés à titre informatif, étant donné le faible nombre de répondants que cela représente.

Les conclusions

Les conclusions

Dans l'ensemble, les perceptions par rapport au réseau d'enseignement privé sont positives quoiqu'on dénote des diminutions par rapport aux résultats des études antérieures. Les Québécois sont d'avis qu'il est avantageux de pouvoir choisir entre les deux réseaux et ne considèrent pas le réseau privé comme une nuisance pour le réseau public. Ils jugent que le réseau privé offre un meilleur encadrement et un environnement plus disciplinaire que le réseau public. Ce secteur est également associé à une longue tradition d'excellence et plus de la moitié des gens croient qu'il est surtout fait pour l'élite.

Par ailleurs, les Québécois souhaitent que l'État diminue ou maintienne sa part de financement des écoles privées. Les opinions sont toutefois partagées à savoir si le gouvernement devrait financer ou non l'embauche de ressources spécialisées pour venir en aide aux élèves en difficulté d'apprentissage ou en retard scolaire. Dans cette même perspective, la majorité des gens croient que le gouvernement devrait aller de l'avant pour ce qui est du développement du réseau des résidences scolaires.

Si les coûts associés au réseau privé sont méconnus et bien souvent sous-estimés, ils ne représentent pas un frein pour 30 % des parents qui ont opté pour le réseau public. On constate donc un potentiel de développement pour le secteur privé.

Annexe 1 : Le questionnaire

Annexe 1 : Le questionnaire

MW70592_003A

1

Q0QC:

Dans quelle région du Québec demeurez-vous ?

Bas-Saint-Laurent.....	01	=> +6	
Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	02	=> +6	
Québec (cette région administrative s'appelle maintenant Capitale-Nationale).....	03	=> +6	=> Q0QCD
Mauricie.....	04	=> +6	
Estrie.....	05	=> +6	
Montréal.....	06	=> +6	
Outaouais.....	07	=> +6	
Abitibi-Témiscamingue.....	08	=> +6	
Côte-Nord.....	09	=> +6	
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.....	11	=> +6	
Nord-du-Québec.....	10	=> +6	
Chaudière-Appalaches.....	12	=> +6	=> Q0QCE
Laval.....	13	=> +6	
Lanaudière.....	14	=> +6	=> Q0QCA
Laurentides.....	15	=> +6	=> Q0QCB
Montérégie.....	16	=> +6	=> Q0QCC
Centre-du-Québec.....	17	=> +6	

Q0QCA:

Il est possible que votre ville de résidence ne figure pas dans la liste à la prochaine question. Pour des raisons de traitement statistique, seulement certaines villes, en périphérie de l'Île-de-Montréal, sont identifiées. Si c'est le cas, veuillez choisir la réponse « Autres villes ». Dans quelle ville demeurez-vous ?

Charlemagne.....	01	=> +5
La plaine.....	02	=> +5
Lachenaie.....	03	=> +5
Legardeur.....	04	=> +5
Mascouche.....	05	=> +5
Repentigny.....	06	=> +5
St-Sulpice.....	07	=> +5
Terrebonne.....	08	=> +5
Autres villes de Lanaudière.....	09	=> +5

Léger Marketing

MW70592_003A

2

Q0QCB:

Il est possible que votre ville de résidence ne figure pas dans la liste à la prochaine question. Pour des raisons de traitement statistique, seulement certaines villes, en périphérie de l'Île-de-Montréal, sont identifiées. Si c'est le cas, veuillez choisir la réponse « Autres villes ». Dans quelle ville demeurez-vous ?

Blainville.....	01	=> +4
Boisbriand.....	02	=> +4
Bois-des-Filion.....	03	=> +4
Deux-Montagnes.....	04	=> +4
Kanata.....	05	=> +4
Loraine.....	06	=> +4
Mirabel.....	07	=> +4
Oka (Paroisse).....	08	=> +4
Oka (Municipalité).....	09	=> +4
Pont-de-Carleton.....	10	=> +4
Rosemère.....	11	=> +4
Sainte-Anne-des-Plaines.....	12	=> +4
Sainte-Marthe-sur-le-Lac.....	13	=> +4
Sainte-Thérèse.....	14	=> +4
Saint-Eustache.....	15	=> +4
Saint-Joseph-du-Lac.....	16	=> +4
Saint-Placide.....	17	=> +4
Autres villes des Laurentides.....	18	=> +4

Léger Marketing

Annexe 1 : Le questionnaire (suite)

MW70592_003A

3

Q0QCC:

Il est possible que votre ville de résidence ne figure pas dans la liste à la prochaine question. Pour des raisons de traitement statistique, seulement certaines villes, en périphérie de l'Île-de-Montréal, sont identifiées. Si c'est le cas, veuillez choisir la réponse « Autres villes ». Dans quelle ville demeurez-vous ?

Beauharnois.....	01	=> +3
Beloil.....	02	=> +3
Boucherville.....	03	=> +3
Brossard.....	04	=> +3
Candiac.....	05	=> +3
Carignan.....	06	=> +3
Chambly.....	07	=> +3
Châteauguay.....	08	=> +3
Dorval.....	09	=> +3
Greenfield Park.....	10	=> +3
Hudson.....	11	=> +3
La Prairie.....	12	=> +3
Lévesque.....	13	=> +3
Lévis.....	14	=> +3
L'Île Cadieux.....	15	=> +3
L'Île Perrot.....	16	=> +3
Longueuil.....	17	=> +3
Maple Grove.....	18	=> +3
Mc Masterville.....	19	=> +3
Melochville.....	20	=> +3
Mercier.....	21	=> +3
Mont-St-Hilaire.....	22	=> +3
Notre-Dame-de-Bon-Secours.....	23	=> +3
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.....	24	=> +3
Ottavum.....	25	=> +3
Pincourt.....	26	=> +3
Pointe-des-Cascades.....	27	=> +3
Richelieu.....	28	=> +3
Saint-Ambroise.....	29	=> +3
Saint-Basile-le-Grand.....	30	=> +3
Saint-Erme-de-Montarville.....	31	=> +3
Saint-Constant.....	32	=> +3
Sainte-Catherine.....	33	=> +3
Sainte-Julie.....	34	=> +3
Saint-Hubert.....	35	=> +3
Saint-Isidore.....	36	=> +3
Saint-Lambert.....	37	=> +3
Saint-Lazare.....	38	=> +3
Saint-Mathias-sur-Richelieu.....	39	=> +3
Saint-Mathieu.....	40	=> +3
Saint-Mathieu-de-Beloil.....	41	=> +3
Saint-Philippe.....	42	=> +3
Terrasse-Vaudreuil.....	43	=> +3
Varembes.....	44	=> +3
Vaudreuil-Dorion.....	45	=> +3
Vaudreuil-sur-le-Lac.....	46	=> +3
Autres villes de la Montérégie.....	47	=> +3

Léger Marketing

MW70592_003A

4

Q0QCD:

Il est possible que votre ville de résidence ne figure pas dans la liste à la prochaine question. Pour des raisons de traitement statistique, seulement certaines villes, en périphérie de la ville de Québec, sont identifiées. Si c'est le cas, veuillez choisir la réponse « Autres villes ». Dans quelle ville demeurez-vous ?

Beauport.....	01	=> +2
Boischatel.....	02	=> +2
Cap-Rouge.....	03	=> +2
Charlesbourg.....	04	=> +2
Château-Richer.....	05	=> +2
Fossambault-sur-le-Lac.....	06	=> +2
Lac-Beauport.....	07	=> +2
Lac-Delage.....	08	=> +2
Lac-Saint-Charles.....	09	=> +2
Lac-Saint-Joseph.....	10	=> +2
L'Ancestral Lorette.....	11	=> +2
L'Ange Gardien.....	12	=> +2
Loretteville.....	13	=> +2
Notre-Dame-des-Anges.....	14	=> +2
Québec.....	15	=> +2
Saint-Augustin-de-Desmaures.....	16	=> +2
Sainte-Brigitte-de-Laval.....	17	=> +2
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.....	18	=> +2
Sainte-Famille.....	19	=> +2
Sainte-Foy.....	20	=> +2
Saint-Erme.....	21	=> +2
Sainte-Pétronille.....	22	=> +2
Saint-François.....	23	=> +2
Saint-Gabriel-de-Valcartier.....	24	=> +2
Saint-Jean.....	25	=> +2
Saint-Laurent.....	26	=> +2
Saint-Pierre.....	27	=> +2
Shannon.....	28	=> +2
Sillery.....	29	=> +2
Stoneham-et-Tewkesbury.....	30	=> +2
Val-Bélair.....	31	=> +2
Varier.....	32	=> +2
Wendake.....	33	=> +2
Autres villes de la Capitale-Nationale.....	34	=> +2

Léger Marketing

Annexe 1 : Le questionnaire (suite)

MW70592_003A

5

Q0QCE:

Il est possible que votre ville de résidence ne figure pas dans la liste à la prochaine question. Pour des raisons de traitement statistique, seulement certaines villes, en périphérie de la ville de Québec, sont identifiées. Si c'est le cas, veuillez choisir la réponse « Autres villes ». Dans quelle ville demeurez-vous ?

Saint-Nicolas	01	=> +1
Chamby	02	=> +1
Lévis	03	=> +1
Pontreuve	04	=> +1
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	05	=> +1
Beauport	06	=> +1
Saint-Basile-de-Lezard	07	=> +1
Saint-Jean-Christophe	08	=> +1
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	09	=> +1
Saint-Lambert-de-Lézard	10	=> +1
Saint-Rédempteur	11	=> +1
Saint-Romuald	12	=> +1
Autres villes de Chaudière-Appalaches	13	=> +1

CALCM:

=> *

si SI((Q0QC=#6,#13) OU (Q0QC=#14 ET Q0QCA=#1-#8) OU (Q0QC=#15 ET Q0QCB=#1-#17) OU (Q0QC=#16 ET Q0QCC=#1-#46,1)))

MTL RMR.....1

CALCQ:

=> *

si SI((Q0QC=#3 ET Q0QCD=#1-#33) OU (Q0QC=#12 ET Q0QCE=#1-#12,2))

QC RMR.....2

CALCA:

=> *

si SI((CALCM=SR ET CALCQ=SR),3)

AUTRES RÉGIONS.....3

REGIO:

=> *

si SI((CALCM=#1),1) SI((CALCQ=#1),2) SI((CALCA=#1),3)))

MTL RMR.....1

QC RMR.....2

AUTRES RÉGIONS.....3

Léger Marketing

MW70592_003A

6

NOMX:

=> *

si SI((Q0QC=#1-#2,#4-#9 OU Q0QC=11 OU Q0QC=13 OU Q0QC=17),Q0QC, SI((Q0QC=10),08) SI((Q0QC=#3 ET Q0QCD=#1-#33),03, SI((Q0QC=#12 ET Q0QCE=#1-#12),12, SI((Q0QC=#14 ET Q0QCA=#1-#8),14, SI((Q0QC=#15 ET Q0QCB=#1-#17),15, SI((Q0QC=#16 ET Q0QCC=#1-#46),16, SI((Q0QC=#14 ET Q0QCA=#9),24, SI((Q0QC=#15 ET Q0QCB=#18),25, SI((Q0QC=#16 ET Q0QCC=#7),26, SI((Q0QC=#12 ET Q0QCE=#13),32, SI((Q0QC=#6 ET Q0QCD=#34,33))))))))))

BAS-SAINT-LAURENT	01
SAGUENAY/LAC-SAINT-JEAN	02
QUEBEC - RMR	03
MAURICIE	04
ESTRIE	05
MONTREAL	06
OUTAOUAIS	07
ABITIBI/TEMISCAMINGUE	08
COTE-NORD	09
GASPE/SIE	11
CHAUDIERE-APPALACHES - RMR	12
LAVAL	13
LANAUDIERE - RMR	14
LAURENTIDES - RMR	15
MONTREAL - RMR	16
LANAUDIERE-AUTRES	24
LAURENTIDE-AUTRES	25
MONTREAL-AUTRES	26
CHAUDIERES-APPALACHES AUTRES	32
QUEBEC AUTRES	33
CENTRE-DU-QUEBEC	17

INT51:

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration, elle est grandement appréciée. Malheureusement nous avons déjà complété le nombre maximum d'entrevues avec des personnes correspondant à votre profil. CLIQUEZ SUR LA FLÈCHE POUR SAUVEGARDER VOTRE QUESTIONNAIRE

=> +1

si REGIO=2 OU NOMX=#4-#6 OU NOMX=13 OU NOMX=16

Non-éligible région..... N1 DI => /REDI

Léger Marketing

Annexe 1 : Le questionnaire (suite)

MMW70592_003A

7

Q1:

Il existe au Québec au niveau primaire et secondaire un réseau d'enseignement public et un réseau d'enseignement privé. À votre avis, le fait que les parents aient le choix entre ces deux réseaux est-il pour le Québec PLUTOT UN AVANTAGE ou PLUTOT UN DÉSAVANTAGE?

- Plutôt un avantage 1
Plutôt un désavantage 2
Je préfère ne pas répondre 9

Q2:

Selon vous, est-ce que la présence d'un réseau d'enseignement privé NUIT au réseau d'enseignement public ou NON ?

- Nuit au réseau public 1
Non, ne nuit pas au réseau public 2
Je préfère ne pas répondre 9

Q3:

Voici certaines caractéristiques relatives à un système d'enseignement et pour chacune d'elle, j'aimerais que vous indiquiez, si cet aspect est mieux dans le secteur public ou le secteur privé ou s'il est égal dans les deux secteurs ?

- L'encadrement des élèves. Est-il...?
...mieux au secteur public ? 1
...mieux au secteur privé ? 2
...OU égal dans les deux secteurs ? 3
Je préfère ne pas répondre 9

Q4:

Voici certaines caractéristiques relatives à un système d'enseignement et pour chacune d'elle, j'aimerais que vous indiquiez, si cet aspect est mieux dans le secteur public ou le secteur privé ou s'il est égal dans les deux secteurs ?

- La discipline. Est-elle...?
...mieux au secteur public 1
...mieux au secteur privé 2
...OU égale dans les deux secteurs 3
Je préfère ne pas répondre 9

Q5:

Voici certaines caractéristiques relatives à un système d'enseignement et pour chacune d'elle, j'aimerais que vous indiquiez, si cet aspect est mieux dans le secteur public ou le secteur privé ou s'il est égal dans les deux secteurs ?

- L'implication des parents. Est-elle...?
...mieux au secteur public 1
...mieux au secteur privé 2
...OU égale dans les deux secteurs 3
Je préfère ne pas répondre 9

Léger Marketing

MMW70592_003A

8

Q6:

Voici certaines caractéristiques relatives à un système d'enseignement et pour chacune d'elle, j'aimerais que vous indiquiez, si cet aspect est mieux dans le secteur public ou le secteur privé ou s'il est égal dans les deux secteurs ?

- Une école plus humaine. Est-ce...?
...mieux au secteur public 1
...mieux au secteur privé 2
...OU égal dans les deux secteurs 3
Je préfère ne pas répondre 9

Q6B:

Voici certaines caractéristiques relatives à un système d'enseignement et pour chacune d'elle, j'aimerais que vous indiquiez, si cet aspect est mieux dans le secteur public ou le secteur privé ou s'il est égal dans les deux secteurs ?

- La disponibilité des ressources spécialisées comme les orthopédagogues, les orthophonistes et les travailleurs sociaux, pour accompagner les jeunes en difficulté ou en retard scolaire. Est-ce...?
...mieux au secteur public 1
...mieux au secteur privé 2
...OU égal dans les deux secteurs 3
Je préfère ne pas répondre 9

Q7:

Indiquer votre niveau d'accord avec chacun des énoncés suivants portant sur les systèmes d'enseignement public et privé. Diriez-vous que vous êtes TOUT A FAIT D'ACCORD, PLUTOT D'ACCORD, PLUTOT EN DÉSACCORD OU TOUT A FAIT EN DÉSACCORD avec ces énoncés ?

- L'existence d'un réseau privé d'enseignement fait économiser de l'argent au gouvernement.
Tout à fait d'accord 1
Plutôt d'accord 2
Plutôt en désaccord 3
Tout à fait en désaccord 4
Je préfère ne pas répondre 9

Q8:

Indiquer votre niveau d'accord avec chacun des énoncés suivants portant sur les systèmes d'enseignement public et privé. Diriez-vous que vous êtes TOUT A FAIT D'ACCORD, PLUTOT D'ACCORD, PLUTOT EN DÉSACCORD OU TOUT A FAIT EN DÉSACCORD avec ces énoncés ?

- Le secteur privé d'enseignement représente une longue tradition d'excellence au Québec.
Tout à fait d'accord 1
Plutôt d'accord 2
Plutôt en désaccord 3
Tout à fait en désaccord 4
Je préfère ne pas répondre 9

Léger Marketing

Annexe 1 : Le questionnaire (suite)

MW70592_003A

9

Q9:

Indiquer votre niveau d'accord avec chacun des énoncés suivants portant sur les systèmes d'enseignement public et privé. Diriez-vous que vous êtes TOUT A FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DESACCORD OU TOUT A FAIT EN DESACCORD avec ces énoncés ?

La concurrence entre le secteur privé et le secteur public stimule le système scolaire québécois.

Tout à fait d'accord.....	1
Plutôt d'accord.....	2
Plutôt en désaccord.....	3
Tout à fait en désaccord.....	4
Je préfère ne pas répondre.....	9

Q10:

Indiquer votre niveau d'accord avec chacun des énoncés suivants portant sur les systèmes d'enseignement public et privé. Diriez-vous que vous êtes TOUT A FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DESACCORD OU TOUT A FAIT EN DESACCORD avec ces énoncés ?

Le secteur de l'enseignement privé est surtout fait pour l'élite.

Tout à fait d'accord.....	1
Plutôt d'accord.....	2
Plutôt en désaccord.....	3
Tout à fait en désaccord.....	4
Je préfère ne pas répondre.....	9

Q11:

Actuellement, l'État subventionne 60% du coût des écoles privées. Diriez-vous que l'État devrait augmenter sa part dans le financement des écoles privées, la diminuer ou la maintenir telle qu'elle est ?

L'augmenter.....	1
La diminuer.....	2
La maintenir telle qu'elle est.....	3
Je préfère ne pas répondre.....	9

Q12:

Certains jeunes éprouvent des difficultés (ex. dyslexie, déficit d'attention léger, etc.) qui ne leur permettent pas d'être au même niveau scolaire que les jeunes de leur âge et accusent ainsi un retard scolaire. Des ressources spécialisées comme les orthopédagogues, orthophonistes et travailleurs sociaux viennent en aide à ces élèves dans leur parcours scolaire. Actuellement, l'État subventionne ces ressources spécialisées dans le secteur public, mais pas dans le secteur privé. Puisque le coût d'embauche de ces ressources est élevé, les écoles privées accueillent peu de jeunes en difficulté d'apprentissage ou en retard scolaire. Selon vous, est-ce que l'État devrait financer l'embauche de ces ressources spécialisées (orthopédagogue, orthophoniste, travailleur social, etc.) dans les écoles privées qui accepteraient d'accueillir des jeunes en difficulté ou en retard scolaire ?

Oui.....	1
Non.....	2
Ne sait pas.....	8
Je préfère ne pas répondre.....	9

Léger Marketing

MW70592_003A

10

QB:

Selon vous, dans quelle mesure les résidences scolaires (pensionnats) sont utiles pour les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage ou du retard scolaire ? Est-ce...

Très utiles.....	1
Plutôt utiles.....	2
Plutôt inutiles.....	3
Très inutiles.....	4
Ne sait pas.....	8
Je préfère ne pas répondre.....	9

QC:

Actuellement, on compte environ une vingtaine de résidences scolaires (pensionnats) au niveau secondaire à travers le Québec, mais principalement dans les régions de l'Estrie et du Centre-du-Québec. Ces résidences scolaires sont financées en partie par l'État et le montant de la subvention accordée dépend en partie du nombre d'élèves en retard scolaire. Les études démontrent que les élèves ayant des difficultés d'apprentissage performant mieux dans cet environnement. Sachant cela, pensez-vous que le gouvernement devrait développer le réseau des résidences scolaires (pensionnats) afin qu'au moins une résidence soit accessible dans chacune des régions du Québec ?

Oui.....	1
Non.....	2
Je préfère ne pas répondre.....	9

QD:

Est-ce que vous ou votre conjoint(e) avez déjà fréquenté une école privée ?

Oui, vous seulement.....	1
Oui, votre conjoint(e) seulement.....	2
Oui, vous et votre conjoint(e).....	3
Non.....	4
Je préfère ne pas répondre.....	9

Q12:

Avez-vous un ou des enfants qui fréquentent présentement, au niveau secondaire ou primaire, l'école publique ou l'école privée ?

Oui, l'école publique.....	1	
Oui, l'école privée.....	2	=> QF
Oui, les deux (école publique et privée).....	3	=> QF
Non.....	4	
Je préfère ne pas répondre.....	9	

Léger Marketing

Annexe 1 : Le questionnaire (suite)

MW70592_003A

11

QE1:

Selon vous, combien les parents doivent-ils payer pour envoyer un enfant pendant une année scolaire dans une école PRIMAIRE privée subventionnée par l'État ? Ce montant doit inclure toutes les dépenses comme les frais d'inscription, les frais d'enseignement, le matériel scolaire, l'uniforme, etc.

Niveau primaire : \$/année

\$E

Je préfère ne pas répondre99999

QE2:

Selon vous, combien les parents doivent-ils payer pour envoyer un enfant pendant une année scolaire dans une école SECONDAIRE privée subventionnée par l'État ? Ce montant doit inclure toutes les dépenses comme les frais d'inscription, les frais d'enseignement, le matériel scolaire, l'uniforme, etc.

Niveau secondaire : \$/année

\$E

Je préfère ne pas répondre99999

QF:

Le coût total moyen pour envoyer un enfant dans une école privée subventionnée par le gouvernement est d'environ 5 000 \$ par année, et ce, tant au primaire qu'au secondaire. Sachant cela, enverriez-vous votre enfant dans une école privée ?

si non => +1

si Q12=1

Oui, au primaire seulement1
 Oui, au secondaire seulement2
 Oui, au primaire et au secondaire3
 Non4

SEXE:

Afin de classer les données, nous aurons besoin de quelques renseignements supplémentaires d'ordre statistique; Vous êtes...

Un homme1
 Une femme2

AGE:

Quel âge avez-vous ?

Entre 18 et 24 ans1
 Entre 25 et 34 ans2
 Entre 35 et 44 ans3
 Entre 45 et 54 ans4
 Entre 55 et 64 ans5
 Entre 65 et 74 ans6
 75 ans ou plus7
 Je préfère ne pas répondre à cette question9

Léger Marketing

MW70592_003A

12

ENFAN:

Y a-t-il des enfants âgés de MOINS DE 18 ANS habitant avec vous à la maison ?

(SI OUI) : Ont-ils 12 ans ET PLUS ou MOINS de 12 ans ?

Oui : 12 ans et PLUS SEULEMENT1
 Oui : 12 ans et plus ET moins de 12 ans2
 Oui : MOINS de 12 ans SEULEMENT3
 Non, aucun enfant de moins de 18 ans à la maison4
 Je préfère ne pas répondre9

SCOL:

À quel niveau se situe la dernière année de scolarité que vous avez terminée ?

Primaire (7 ans ou moins)1
 Secondaire (DES de formation générale ou professionnelle (8 à 12 ans))
 Collégial (DEC de formation pré-universitaire, de formation technique, certificats (CEP), attestations (AEC) ou diplômes de perfectionnement (DEP))3
 Universitaire certificats et diplômes4
 Universitaire 1^{er} cycle Baccalauréat (incluant cours classique)5
 Universitaire 2^e cycle Maîtrise6
 Universitaire 3^e cycle Doctorat7
 Je préfère ne pas répondre9

OCCUP:

Quelle est votre occupation principale actuelle ?

N.B. ON PARLE D'EMPLOI RÉMUNÉRÉ SEULEMENT. Même si vous êtes en congé sabbatique, de maternité, de maladie ou d'accident de travail, veuillez préciser votre EMPLOI. Si vous êtes incertain de la catégorie qui s'applique à vous, choisissez "Autre" et décrivez votre emploi

EMPLOYÉ DE BUREAU (Caisier, commis de bureau, commis comptable, secrétaire, etc.)01
 PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LA VENTE (Agent d'assurances, vendeur, commis-vendeur, agent immobilier, courtier immobilier, représentant, etc.)02
 PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LES SERVICES (Agent de sécurité, chauffeur de taxi, coiffeur, cuisinier, esthéticienne, membre clergé, militaire, policier, etc.)03
 TRAVAILLEUR MANUEL (agriculteur, emballer, journalier, manoeuvre, mineur, pêcheur, travailleur forestier, etc.)04
 OUVRIER SPÉCIALISÉ/SEMI-SPÉCIALISÉ (briqueur, chauffeur de camion, électricien, machiniste, mécanicien, peintre, etc.)05
 TRAVAILLEUR DES SCIENCES & TECHNOLOGIES (informaticien, programmeur-analyste, technicien, technicien-audio, technicien de laboratoire, etc.)06
 PROFESSIONNEL (archéologue, architecte, artiste, avocat, banquier, biologiste, comptable, consultant, dentiste, etc.)07
 GESTIONNAIRE/ADMINISTRATEUR/PROPRIÉTAIRE (administrateur, directeur, éditeur, entrepreneur, exécutif, gérant, homme / femme d'affaires, politicien, travailleur autonome, etc.)08
 AU FOYER09
 ETUDIANT (à temps plein ou dont les études constituent l'occupation principale)10
 RETRAITÉE (pré-retraité, rentier)11
 SANS EMPLOI (Assurance-emploi, aide sociale, etc.)12
 Autre (veuillez préciser)96
 Je préfère ne pas répondre99

Léger Marketing

Annexe 1 : Le questionnaire (suite)

MW70592_003A

13

REVEN:

Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le REVENU total avant impôt de tous les membres de votre foyer pour l'année 2009 ?

...19 999\$ et moins	01
...entre 20 000\$ et 39 999\$	02
...entre 40 000\$ et 59 999\$	03
...entre 60 000\$ et 79 999\$	04
...entre 80 000\$ et 99 999\$	05
...100 000\$ et plus	06
Je préfère ne pas répondre	99

LANGU:

Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez toujours ?

Français	1
Anglais	2
Autre	3
Français et anglais	7
Français et autres	4
Anglais et autres	5
Autres et autres	6
Je préfère ne pas répondre	9

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration, elle est grandement appréciée.

Léger Marketing